AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP22-7-68817194

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE, EURE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 94
Supplément n°1

19 JUILLET 1968

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les sorties d'adultes sont terminées en tous secteurs. Depuis le 11 juillet, les conditions climatiques sont assez peu favorables à l'activité des papillons. Dans les vergers où les dégâts sont généralement faibles, des éclosions tardives ne devraient plus se produire après le 20 - 25/7/, sauf dans les secteurs les plus froids (type Plateau du Neubourg), où elles pourront se prolonger jusque vers la fin du mois. Compte tenu des pluies, assurer une protection jusqu'à ces dates. Dans les autres vergers, des éclosions sont à craindre jusque vers le 5 - 10 août et au delà.

TAVELURE : Ne pas oublier de traiter en vergers attaqués.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les dernières pluies n'ont provoqué des contaminations que localement (pluies de longue durée, situations favorables) ; intervenir alors dès réception du présent bulletin. Ailleurs, principalement en cultures irriguées et secteurs humides, la présence de taches rend indispensable la protection des cultures. Tenir compte de la pluviométrie locale.

INFORMATIONS

CULTURES FRUITIERES

- PSYLLES : Adultes et pontes dans certains vergers.

CULTURES LEGUMIERES

- TEIGNE DU POIREAU : Les sorties d'adultes sont terminées, mais il est toujours possible d'observer des papillons en cultures. Des dégâts ont été notés vers le 10/ 7.
- THRIPS DE L'OIGNON : Dégâts locaux. Utiliser les mêmes produits que pour la Teigne.
- MOUCHES DE L'OIGNON ET DU CHOU : Le relèvement de la température pourra provoquer de nouvelles sorties d'adultes.
- VERS GRIS : Dégâts sur choux. Utiliser des appâts insecticides constitués comme suit : son 100 kg, eau 15 à 60 l. et de l'un des produits suivants : Endosulfan, Aldrine ou Dieldrine (200 g.), Heptachlore (300 g.), Lindane ou Chlordane (400 g), D.D.T. (1.000 g.), Toxaphène (600 g.), H.C.H. (4.000 g.)
- MILDIOU DE LA TOMATE : Poursuivre la protection.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière Note :Bulletin 94 du 10 juillet 1968

P 187

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93- MONTREUIL-Ss-BOIS.